

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, Le Vingt Trois Janvier à 20 Heures 30,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Genouillé s'est réuni en session ordinaire, sous la  
présidence de M. Jean-Guy VALETTE, Maire

Convocation : 14 Janvier 2025

Nombre de membres

En exercice	13
Présents	12
Votants	13
Excusés	1

**Présents** BOLLE Marie-Claire, BRETON Marc, CLEMENT Julien, GAUDIN Loïc, GIRAUD Patrice,  
LUQUIAU Christophe, MASSON Dany, MORIN Jacques, MORISSET Florian, NIQUET Sandra,  
TEXERAUD Patrice, VALETTE Jean-Guy.

**Excusés** : CHAUVEAU Philippe

**Pouvoirs** : Philippe CHAUVEAU a donné pouvoir à Marie-Claire BOLLE

**Secrétaire de séance** : LUQUIAU Christophe

---

**DÉLIBÉRATION N°2025-03 – Avenants lot 3- Démolition Gros œuvre- Trarieux  
Marché Réaménagement d'une habitation en pôle multi-activités dans le bourg.**

---

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu le code de la commande publique,

Vu les délibérations du conseil municipal n°2024-34 du 20 Juin 2024 et n°2024-37 du 5 septembre  
2024 portant sur l'attribution des entreprises pour le marché « Réaménagement d'une habitation  
en pôle multi-activités »,

Vu la délibération du conseil municipal n° 2020-16 du 24 juin 2020 relative aux délégations au  
maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des votants,

- De conclure les avenants d'augmentation et de réduction ci-après :

Lot n°3 -Démolition gros œuvre

Attributaire : Entreprise TRARIEUX

Marché initial :           montant :    163 000.00 € HT           195 600.00 € TTC

Avenant n°1 :           montant :    12 286.84 € HT           14 744.21 € TTC

Avenant n°2 :           montant :    50 000.00 € HT           60 000.00 € TTC

Nouveau montant du marché :    225 286.84 € HT           270 344.21 € TTC

- D'autoriser le Maire à signer tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

Pour extrait conforme au registre,  
A Genouillé, le 24 janvier 2025

Le Maire

Jean-Guy VALETTE

Le secrétaire de séance  
Christophe LUQUIAU

AR Prefecture

086-218601045-20250123-D03\_2025-DE  
Reçu le 28/01/2025

